

# Compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale

Mardi 14 avril 2025 à 9h30

PRÉSENTS	
<b>Résidents</b> Voix délibératives	Mme GRATAS Mme ROCHE
<b>Familles</b> Voix délibératives	Mme CHATAING Mme MAITRE Mme PHARISIER
<b>Représentant du Personnel de l'établissement</b> Voix délibératives	Mme KLIS Viviane
<b>Représentant de l'organisme gestionnaire</b> Voix consultative	/
<b>Direction de l'établissement</b> Voix consultative	Mr VERRON Christian – <i>Directeur d'établissement</i> Mme BUFFON Christelle – <i>Adjointe de direction</i> Mme VEYRIERE Corinne – <i>Cadre de santé</i> Mme FOURNIER Sandra – <i>Qualificienne</i>
<b>Excusé</b>	Mr KONIECZNY

## Rappel de l'ordre du jour

1. Composition du CVS.....	1
2. Présentation de l'ERRD 2024.....	2
3. Fête des familles.....	2
4. Lanceur d'alerte.....	3
5. Information coiffeuse.....	3
6. Point sur les épidémies.....	3
7. Information : nouveauté certificats de décès.....	3
8. Questions diverses.....	3

Un tour de table est réalisé afin chaque membre du Conseil de la Vie Sociale se présente.

Présentation du poste de qualificienne, arrivée de Sandra FOURNIER début février afin de travailler sur la démarche d'amélioration continue de la qualité et répondre aux exigences des autorités de tutelle notamment en lien avec les évaluations externes.

Les documents suivants sont remis aux nouveaux membres afin qu'ils en prennent connaissance : règlement intérieur et document de présentation CVS et de son rôle.

## 1. Composition du CVS

Mme GRATAS est désignée présidente du Conseil de Vie Sociale.

Mme CHATAING est désignée vice-présidente du Conseil de Vie Sociale.

Intégration de Mme MAITRE et Mme PHARISIER en tant que représentantes des familles.

Intégration de Mme ROCHE en tant que représentante des résidents.

## 2. Présentation de l'ERRD 2024

Mme BUFFON présente l'activité d'hébergement permanent / temporaire.

Mr VERRON informe les membres qu'une **demande auprès du Conseil Départemental** est en cours afin de **réduire le nombre de lits en hébergement temporaire**, 4 à ce jour, à 1 seul lit. En effet, le nombre de demandes d'hébergement temporaire ne permet pas de couvrir 100% des 4 lits prévus en hébergement permanent alors que beaucoup de dossiers sont en attente pour des séjours permanents.

Présentation du compte de résultat, celui-ci est **déficitaire de 25 948.87 €**

Dans l'analyse des résultats, le déficit est lié aux **nouvelles mesures concernant les salaires** (hausse des charges de personnel par rapport au prévisionnel lié au vote d'une cotisation à la retraite), à l'augmentation des assurances et leurs franchises ou encore à l'amortissement de la construction de l'établissement.

Deux aides exceptionnelles ont été allouées par l'ARS pour 20 000 et 90 000€.

Cette année, un appel au consultant NEOPTIM a permis une régularisation des charges sociales.

Mr VERRON précise qu'au mois d'octobre, lors de l'EPRD, le prix de journée proposé (au plus près du réel) a été accepté par le Conseil Départemental, ce qui n'est pas le cas dans tous les départements.

Avec le budget annexe liées aux coupes de bois réalisées pour 9 000€, le **déficit total pour l'année 2024 est de 16 927,87€.**

Pour conclure, Mr VERRON souligne que le déficit n'est pas inquiétant, mais aujourd'hui l'EHPAD n'a plus la possibilité d'emprunter en cas de besoin. Par exemple, le système d'appel malade et de téléphonie doit être changé, pour un budget d'environ 100 000€, à ce jour, aucun budget n'est mis à disposition de l'établissement. Mr VERRON fera un point prochainement avec l'ARS à ce sujet.

Le taux d'occupation est au maximum avec une liste d'attente importante.

En 2024, les **investissements** réalisés sont présentés pour une somme 23 017.66€ : réfrigérateur, batteur mélangeur en cuisine, moteur rail de transfert, sèche-linge, chariots de soins.

Les **investissements** prévus en **2025** sont également présentés pour une somme d'environ 47 000€ : changement des matelas, chariot douche, radars SAS entrée, centrale vapeur en lingerie, porte coupe-feu en cuisine en vue de la commission sécurité, etc.

Mme GRATAS remercie l'établissement pour le changement des couchages.

## 3. Fête des familles

La fête des familles est programmée le **vendredi 27 juin** avec une cérémonie des Bleuets de France. Une invitation va être lancée auprès des familles prochainement.

Retour positif des membres du CVS sur la fête des familles 2024, une organisation similaire sera réalisée cette année :

- Cérémonie des Bleuets de France,
- Apéritif,

- Repas à définir avec l'équipe Cuisine, type buffet froid,
- Un spectacle en animation pour l'après-midi à finir avec l'animatrice,
- Un goûter maison fait par les cuisiniers.

#### 4. Lanceur d'alerte

L'affiche concernant le rôle des lanceurs d'alerte est présentée.

Celle-ci sera affichée prochainement à l'EHPAD et publiée sur le site internet.

Mme PHARISIER souligne que le site est bien fait et permet d'informer les familles.

#### 5. Information coiffeuse

Suite à plusieurs difficultés de gestion des factures des coiffeuses, celles-ci sont désormais traitées par les résidents et familles directement avec elles et ne passent plus par le service administratif.

Une demande sera réalisée au podologue pour que ses factures soit directement traitées avec lui.

#### 6. Point sur les épidémies

Concernant toute les 3 épidémies rencontrées dans l'établissement ces derniers mois, les mesures mises en place ont été prises avec l'équipe mobile d'hygiène de Firminy.

Concernant l'épidémie de grippe et covid, la vaccination n'est pas obligatoire c'est le résident, son représentant légal ou la personne de confiance qui prend la décision de réaliser le vaccin ou non.

L'épidémie de gastro a entraîné plusieurs hospitalisations et a été virulente. Plusieurs analyses ont été réalisées avec l'hôpital d'Emile Roux du Puy puis à Dijon.

L'établissement est accompagné par des professionnels formés et qualifiés sur l'hygiène afin de sécuriser les pratiques et limiter la propagation de ces épidémies et les prévenir à l'avenir.

#### 7. Information : nouveauté certificats de décès

Une formation est en cours auprès des infirmiers afin qu'ils puissent réaliser eux-mêmes les certificats de décès dans l'EHPAD. La cadre de santé a été formée. Il s'agit d'une expérimentation pour le moment pour éviter les attentes trop longues lorsque les médecins ne sont pas disponibles (weekend et jours fériés par exemple) et permettre aux familles de réaliser le deuil de leur proche décédé dans les meilleures conditions.

#### 8. Questions diverses

***Certains résidents interrogent sur la présence régulière de 3 personnes de l'entourage d'un résident lors des repas en salle à manger.***

Mr VERRON propose de rencontrer cette famille.

***Certains résidents relèvent un manque de calme lors des animations communes dans la salle d'animation.***

La direction propose de mettre à disposition le salon des familles pour les résidents qui souhaitent se retrouver dans un espace calme. Le salon où les petits déjeuners sont servis à l'étage est également à leur disposition.

**Les résidents soulignent que les couverts reviennent parfois sales et conseillent de les faire tremper.**

La direction fera remonter l'information à l'équipe cuisine.

**Les résidents interrogent sur la présence d'un chien dans l'établissement.**

Mr VERRON rappelle que la décision d'admettre ce chien répond à une demande du médecin de la résidente lors de son entrée et relève du bien être de la résidente concernée.

**Une proposition a été réalisée auprès de la direction afin de mettre en place la présence d'un chien avec son maître dans le cadre des animations.**

Un essai sera réalisé prochainement, la présence du chien sera encadrée et proposée dans un espace dédié sous le préau. Un point sera réalisé lors du prochain CVS.

**Mme MAITRE souligne que lors de la collation à 16h, celle-ci n'est pas distribuée en chambre.**

La direction indique qu'après une réflexion en équipe il a été décidé que, pour favoriser les échanges et inciter les résidents à partager un moment ensemble, le goûter est servi en salle d'animation.

**Mme MAITRE interroge sur la composition du petit déjeuner.**

La direction indique que le petit déjeuner est réalisé à la demande du résident : pain, biscotte, boisson chaude, yaourt, fruit, jus de fruit, etc. des viennoiseries sont proposées lors des jours fériés.

**Mme MAITRE interroge sur les gouters faits-maison, parfois ce n'est pas le cas ?**

Cela a été demandé au maximum aux cuisiniers, qui le font dans la mesure du possible. Mr VERRON informe les membres du CVS du départ en retraite de Christophe et du départ à venir d'Isabelle en cuisine.

**Mme MAITRE interroge sur le fait de travailler avec les producteurs locaux bio.**

Mr VERRON explique qu'il est difficile de trouver des producteurs locaux qui fourniraient les produits en quantité suffisante pour la résidence.

**Mme MAITRE indique qu'il y a trop de charcuterie servie pour les résidents.**

Cette question concerne un résident en particulier, le sujet a été évoquée lors d'un entretien individuel.

---

Le compte rendu du CVS sera publié sur le site internet et un compte rendu papier sera disposé dans le salon des familles.

Une restitution sera réalisée auprès des résidents lors de la lecture du journal.

**Mme GRATAS**

Présidente du C.V.S.

